



data publica
L'OBSERVATOIRE

Les élus en charge du numérique

Panorama des 100 plus grands EPCI
et des 100 plus grandes villes de France

UNE ÉTUDE RÉALISÉE AVEC LE CONCOURS DE :



Municipales 2026 : les exécutifs locaux à l'heure de l'IA ?

Six ans après les élections municipales de 2020, l'Observatoire Data Publica a renouvelé en 2026 un exercice d'analyse des délégations des élus au sein des exécutifs locaux des 100 plus grandes communes et des 100 plus grands EPCI.

A l'heure où ces questions prennent une place croissante dans le débat public et se politisent (voir l'étude de l'Observatoire sur les programmes municipaux) il était intéressant de **voir comment les exécutifs prennent en charge les sujets liés au numérique, à la data, à l'intelligence artificielle ou encore à la ville intelligente.**

Premier enseignement : la question du numérique est bien identifiée et bien installée dans les exécutifs locaux. **87 % des grandes communes et 86 % des grands EPCI ont nommé (au moins) un.e élu.e en charge de ces sujets.** Des chiffres globalement stables depuis 2020, qui confirment que ces enjeux ne sont plus marginaux dans l'agenda politique local.

La grande nouveauté de ce mandat est sans conteste **l'émergence de l'intelligence artificielle** comme sujet politique à part entière. En 2020, seuls trois élu.e.s avaient une délégation à l'IA ; ils sont désormais 14 dans les communes et 14 dans les EPCI.

Pour autant, le sujet n'a pas la même priorité partout. Et on constate que de nombreuses vice-présidences dans les EPCI ont été remplacées par des conseiller.e.s délégué.e.s. Signe d'une rétrogradation dans la hiérarchie des priorités intercommunales ou signe d'une banalisation du sujet ? De même, le nombre d'élu.e.s en charge de la « smart city » diminue fortement. Mais quelques sujets nouveaux apparaissent : la lutte contre les fractures numériques ou même le quantique !

Pour l'Observatoire Data Publica
Jacques Priol, Co-fondateur

L'Observatoire Data Publica

L'Observatoire Data Publica est une organisation à but non lucratif qui fédère les activités de ses membres en vue de favoriser la réflexion et le débat public sur les usages de la donnée et de l'intelligence artificielle au service de missions d'intérêt général.

Chaque année, l'Observatoire produit un baromètre dédié au monde territorial. Cette enquête auprès des collectivités est doublée d'un sondage auprès des Français réalisé pour l'Observatoire Data Publica par l'Institut Ipsos - BVA.

L'Observatoire publie aussi des cahiers thématiques, dont le dernier porte sur l'IA territoriale.

Pour toute information sur les travaux et les publications de l'Observatoire : contact@data-publica.eu



Notice méthodologique

A l'occasion des élections municipales 2026, l'Observatoire Data Publica a analysé les délégations des élus dans **les 100 plus grandes villes françaises** et les **100 plus grands établissements de coopération intercommunale (EPCI)**, afin d'identifier la façon dont les préoccupations liées à la data, l'IA et le numérique s'incarnent dans les exécutifs locaux.

Ce travail constitue la **deuxième partie d'une étude** qui portait aussi sur l'analyse **des propositions relatives à la data, à l'intelligence artificielle et au numérique** dans les programmes électoraux des principales listes candidates dans les communes de plus de 100 000 habitants.

Il s'agit de la seconde étude publiée par l'Observatoire Data Publica sur les élus en charge du numérique. La première a été réalisée à la suite des élections municipales de 2020. **La place accordée au numérique** dans les délégations des élus en 2026 sera ainsi, tout au long de cette étude, **comparée à celle qu'elle occupait dans la précédente mandature.**

Notice méthodologique

Constitution du corpus

- Dans chacune des 100 plus grandes communes et des 100 plus grands EPCI, nous avons analysé les délégations rendues publiques à la date du 26 mai 2026, soit 186 sur 200.
- L'analyse repose exclusivement sur les délégations publiées sur les **sites officiels** des collectivités, à l'exclusion de tout article de presse.
- Ont été prises en compte les délégations qui sont manifestement relatives aux questions liées au **numérique**, à **l'innovation**, à la **donnée**, à **l'intelligence artificielle** et aux **territoires intelligents**. Certaines délégations peuvent englober plusieurs questions (élus à la « modernisation de l'action publique », aux « dispositifs transverses », à « l'intelligence des territoires »...). Très larges et faute de précisions publiques, elles n'ont pas été retenues dans le corpus d'analyse.

Cette étude a été réalisée par Songuy-Ange Casassus sous la coordination de Jacques Priol (Civiteo).

Les élus au numérique dans les communes

87% des communes parmi les 100 plus grandes communes de France ont désigné au moins un élu en charge des sujets liés au numérique

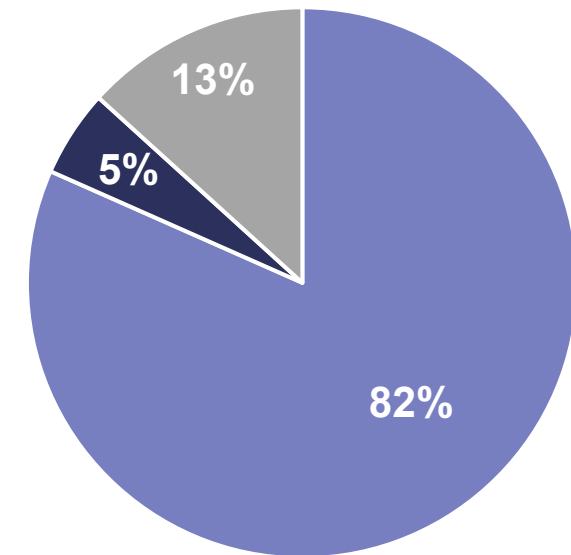
Les sujets liés au numérique sont une préoccupation majeure dans les exécutifs locaux en 2026. Sur les 98 communes qui ont publié les délégations de leurs élus, 85 ont désigné au moins un élu en charge du sujet.

Il s'agit d'un léger recul par rapport à 2020 : 95% de ces communes avaient un élu au numérique.

5% des communes ont nommé deux élus en charge des sujets liés au numérique

Ce résultat est comparable à celui de 2020, où 7% des villes avaient nommé deux élus en charge de sujets relatifs au numérique. La répartition des compétences dans ce cas est souvent liée à la cible : le numérique comme outil interne ou le soutien à l'économie numérique.

Pourcentage de communes de plus de 100 000 habitants ayant désigné des élu.e.s en charge du numérique



- Commune ayant un élu au numérique
- Commune ayant deux élus au numérique
- Commune sans élus au numérique

1.1 Le profil des élus communaux

Un sujet porté par des adjoints (et aussi par des conseillers délégués)

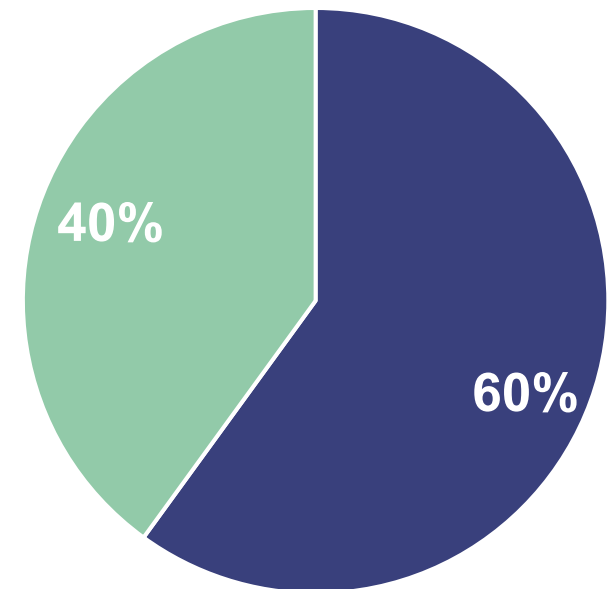
Parmi les 85 communes ayant confié une délégation en matière de numérique à un ou plusieurs élus, **60%** ont choisi un portage par un maire-adjoint.

Cela constitue un total de 54 maires-adjoints qui ont un mandat intégrant les enjeux de données, d'intelligence artificielle, de numérique, d'innovation ou de territoire intelligent.

Par ailleurs, 36 **conseillers municipaux délégués (40%)** portent ces sujets.

Cette répartition **confirme la tendance observée en 2020**, où les maires adjoints représentaient 56% des élus en charge des enjeux liés au numérique.

Les élu.e.s en charge du numérique dans les communes de plus de 100 000 habitants



■ Maire-adjoint ■ Conseiller municipal

Les élus au numérique dans les EPCI

86% des EPCI ont désigné un élu en charge des sujets liés au numérique

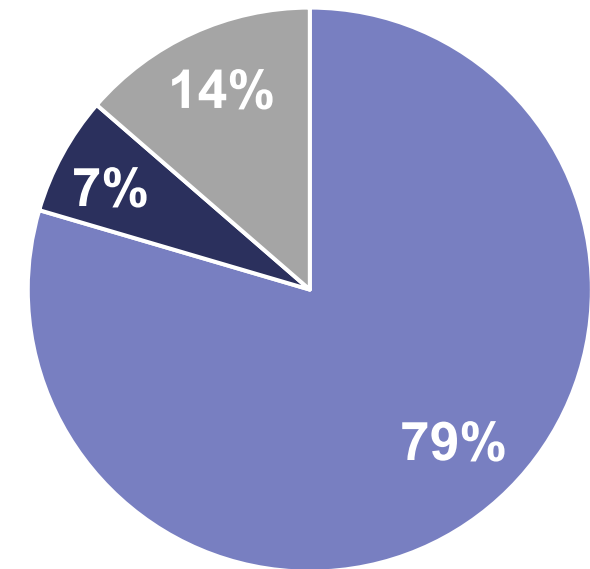
Le pourcentage d'élus en charge des sujets relatifs au numérique dans les EPCI en 2026 égale celui mesuré en 2020.

7% des EPCI ont nommé plusieurs élus en charge des sujets liés au numérique

A l'instar des communes, quelques EPCI ont nommé deux élus en charge du numérique. Fait nouveau : l'une d'entre elles s'est dotée de 3 élus se répartissant le sujet (Bordeaux Métropole).

Ce chiffre reste stable par rapport à 2020, où on observait une répartition des sujets dans les délégations de deux élus chez 6% des EPCI.

Pourcentage d'EPCI qui ont désigné des élu.e.s en charge du numérique



- EPCI ayant un élu au numérique
- EPCI ayant plusieurs élus au numérique
- EPCI sans élus au numérique

Le profil des élus au numérique dans les EPCI

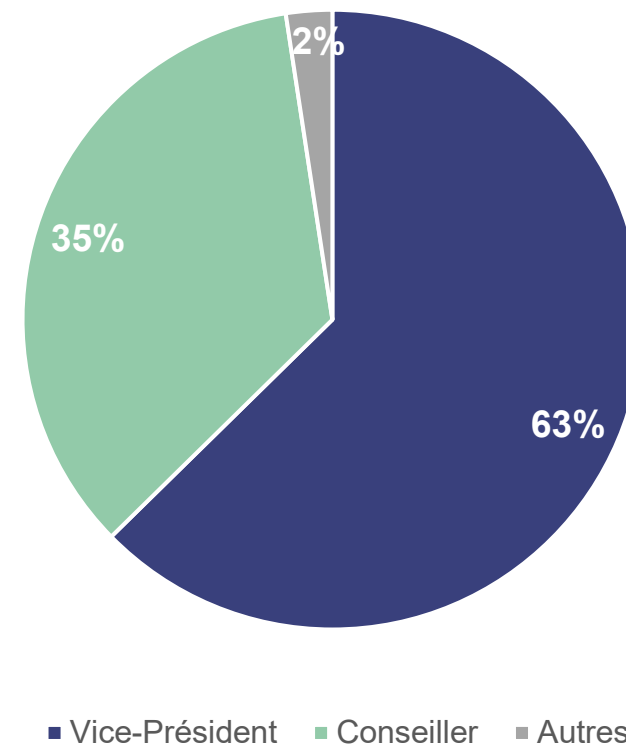
Une baisse significative du nombre de vice-présidents en charge du numérique

La part de vice-présidents en charge des sujets liés au numérique a baissé. S'ils demeurent majoritaires, représentant 63% des élus au numérique, leur poids baisse de 13 points par rapport à 2020.

En conséquence, la proportion de conseillers en charge de ces sujets augmente par rapport aux assemblées issues des élections de 2020. Ils représentent désormais 35% de ces élus, contre 14% en 2020.

En marge de cette nouvelle répartition des sujets entre vice-présidents et conseillers, quelques collectivités confient ces sujets à des élus ayant une fonction particulière. C'est le cas à la communauté urbaine de Caen la Mer, qui a nommé un « rapporteur général en charge du numérique et de l'IA » et à l'agglomération de Thionville Fensch, où ces sujets sont portés par une « assesseure ».

Les élu.e.s en charge du numérique dans les EPCI



Le numérique a-t-il un genre ?

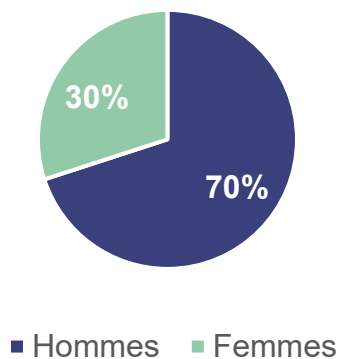
Une répartition homme-femme qui reste stable

Dans les villes, **30% des élu.e.s au numérique sont des femmes**. Elles étaient 27% en 2020.

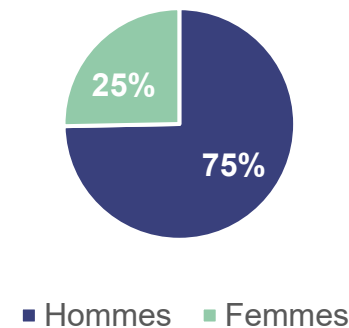
Les femmes sont moins représentées encore dans les **EPCI**, où elles représentent **25%** des élu.e.s en charge du numérique (23% en 2020).

Les grandes communes demeurent les collectivités qui comportent la plus grande part de femmes à ces fonctions : au sein des 10 plus grandes villes de France, on compte 5 élues au numérique.

Les élu.e.s au numérique dans les communes



Les élu.e.s au numérique dans les EPCI



Les thématiques (communes)

La grande majorité des délégations des élus mentionnent le « numérique »

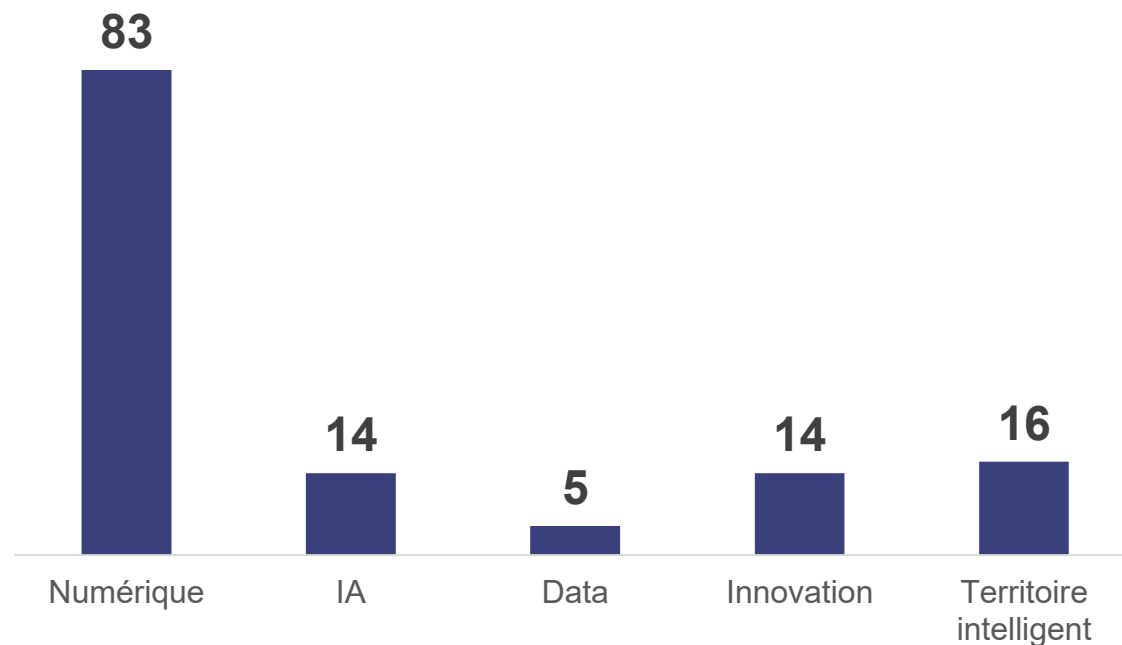
Le numérique apparaît dans les délégations de **83 élus dans les communes**. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un mandat général sur les enjeux liés au numérique. Dans certaines communes en revanche, le sujet est associé à une question précise (ex. « numérique responsable » à Nantes et La Rochelle, « services numériques à la population » au Havre...).

Cela constitue une **hausse par rapport à 2020**, où seulement 70% des délégations intégraient explicitement le numérique. Parallèlement, la part d'élus en charge de l'innovation a baissé, passant de 28 en 2020 à 14 en 2026.

Une augmentation du nombre d'élus en charge de l'intelligence artificielle

L'importance que prend le sujet de l'intelligence artificielle dans le débat public transparait au sein des exécutifs locaux. En 2020, seuls 3 élus étaient en charge de l'intelligence artificielle dans les communes. Ils sont désormais 14.

Répartition des sujets dans les délégations des élu.e.s au sein des communes (en nombre d'élu.e.s)



Les thématiques (EPCI)

Dans les EPCI, le sujet de l'innovation prend une part plus importante

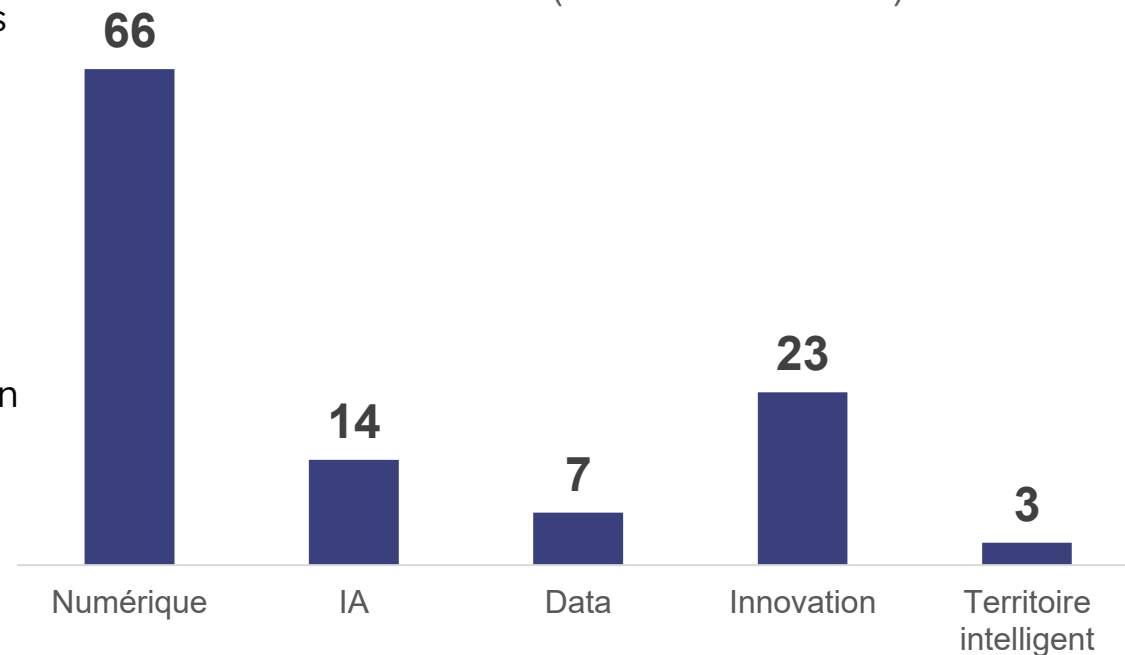
Au niveau intercommunal, l'Innovation conserve une place de choix dans les délégations des élus. Cette notion est présente dans les délégations de **23 élus**, (en très léger recul par rapport au précédent mandat).

Ici, la part d'élus positionnés sur le numérique et la donnée n'a pas significativement changé suite aux élections.

L'IA prend une place tout aussi importante dans les EPCI

Aucun élu à l'intelligence artificielle n'avait été recensé dans les EPCI en 2020. Ils sont désormais **14**, égalant le nombre d'élus à l'IA dans les communes. Les enjeux liés à l'intelligence artificielle sont ainsi autant appréhendés par les EPCI que par les villes.

Répartition des sujets dans les délégations des élu.e.s au sein des EPCI (en nombre d'élu.e.s)



Qui a son élu.e. à l'IA ?

Les communes

- Antibes
- Aubervilliers
- Boulogne-Billancourt
- Cannes
- Cergy
- Courbevoie
- Montreuil
- Mérignac
- Nice
- Perpignan
- Pessac
- Rueil-Malmaison
- Saint-Maure-des-Fossés
- Toulon

Les EPCI

- Bordeaux Métropole
- Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane
- Caen la Mer
- Cergy-Pontoise
- Cotentin
- Laval Agglomération
- Lens-Liévin
- Mulhouse Alsace Agglomération
- Métropole Européenne de Lille
- Perpignan Méditerranée Métropole
- Saint Germain Boucles de Seine
- Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Sète Agglopôle Méditerranée
- Val Parisis

D'autres intitulés qui retiennent l'attention

Quelques intitulés retiennent l'attention par leur formulation et leur précision

- Dématérialisation et **lutte contre la fracture numérique** (Saint-Denis, Ile-de-France)
- Développement numérique et des **technologiques quantiques**, open data et smart city, intelligence artificielle (Cannes)
- **Risques technologiques** et naturels (Grenoble-Alpes-Métropole)
- Infrastructures, innovations numériques et **maîtrise de la donnée** (Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart)
- Administration générale et accompagnement des ressources humaines par la mutualisation et l'intelligence artificielle (Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine)

D'autres intitulés qui retiennent l'attention

Des intitulés qui progressent... et d'autres qui disparaissent ?

Le nombre d'élus en charge de la « smart city » ou du « territoire intelligent » baisse (19 répartis entre les communes et les EPCI en 2026, contre 35 en 2020).

Le terme n'est plus à la mode... mais attention les sujets demeurent. Et la gestion des territoires connectés est le plus souvent intégrée dans les délégations des élus en charge du numérique et de la donnée.

Des associations de délégations qui pourraient avoir aussi du sens ?

- Un élu en charge de la transition numérique et de la transparence de l'action publique (Tours)
- Un élu en charge de l'économie numérique, de l'intelligence artificielle, de la création et de l'art numérique à (Perpignan Méditerranée Métropole)
- Un élu en charge du temps périscolaire et des usages du numérique (Brest)



data publica

L'OBSERVATOIRE

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS ÉTUDES SUR NOTRE SITE | observatoire.data-publica.eu

CONTACT | contact@data-publica.eu |